


www.coganconsulting.com

cogan@coganconsulting.com


+33 (0)3 28 59 98 28


 Port 4112, Contour du Loopersfort
59279 Craywick

OBJECTIFS

Remettre à niveau ses connaissances pour assurer la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes au sein ERP et IGH

Texte de référence : Arrêté du 2 mai 2005 relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du SSIAP 3 sans avoir exercé la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur), ou être titulaire de la qualification ERP 3 ou IGH 3 non recyclé avant le 31 décembre 2008
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- Être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de deux ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Séquence pédagogiques en salle de formation
Ordinateur et vidéo projecteur
Exercice pratique par des études de cas

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques et théoriques sera transmise à l'employeur
Une attestation de remise à niveau sera délivrée aux stagiaires.



: 12 personnes maximum



: 15 personnes maximum



: Nous contacter

: Calendrier sur le site www.coganconsulting.com

PROGRAMME DE FORMATION

REMISE A NIVEAU Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

RAN SSIAP 3

Agrément préfectoral N°0026

Titre enregistré au RS5643- publié au JO du 26/05/2005-Certificateur

Ministère de l'intérieur et des outre-mer



PROGRAMME

SEQUENCE 1 :

- Documents administratifs

SEQUENCE 2 :

- Commissions de sécurité

SEQUENCE 3 :

- Réglementation

SEQUENCE 4 :

- Notions de droit civil et pénal

SEQUENCE 5 :

- Fonction maintenance

SEQUENCE 6 :

- Etude de cas

SEQUENCE 7 :

- Accessibilité des personnes handicapées

SEQUENCE 8 :

- Analyse des risques

SEQUENCE 9 :

- Moyens de secours

SEQUENCE 10 :

- Organisation d'un service de sécurité incendie